

Séjours d'été 2022



GUIDE

DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2022

PENSEZ À RÉSERVER AVANT LE 15 AVRIL 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION PAGE 12 ET 13 SUR WWW.EVRYCOURCOURONNES.FR

evrycourcouronnes.fr




Mairie d'Évry
courcouronnes



Édito

Des vacances pour tous et toutes

Chers parents,

Sport, nature, mer, montagne, séjours à l'étranger... après deux années 2020 et 2021 marquées par des restrictions, il est temps de penser à prendre le large !

La diversité des séjours proposés cette année par la Ville pour les jeunes a de quoi répondre aux aspirations de chacun et de chacune.

Chaque séjour sera source de nouvelles expériences, de découvertes et d'épanouissement, mais aussi un temps de partage, de convivialité, d'apprentissage de la vie en collectivité.

Des vacances actives oui, mais pas seulement. Ces quelques jours de vacances doivent être aussi et surtout l'occasion de se détendre, de se reposer, de faire une coupure avec le quotidien.

Vous l'aurez compris, la Ville met tout en œuvre pour que chaque séjour soit la hauteur de ce que chacun et chacune est en droit d'attendre de ses vacances.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles pour inscrire votre enfant au séjour qui lui correspond le mieux.

Belles et excellentes vacances !

Stéphane BEAUDET

Maire d'Évry-Courcouronnes

Mélinda BAYOL

Adjointe au maire déléguée
aux affaires scolaires

Agnès OMER

Adjointe au maire déléguée
à l'Enfance, Laïcité et réaffirmation
des valeurs républicaines

Sommaire

SÉJOUR 4/6 ANS

- Bérrou La Mulotiere – Eure et Loir (28)
« **Soif de nature** » 4

SÉJOUR 6/12 ANS

- Creysse / Château du Roc – Dordogne (24)
« **Sports, nature et gourmandise** » 5

- Penestin – Morbihan (56)
« **Les sorciers de Maresclé** » 6

- Vagney – Vosges (88)
« **Équipassion** » 7

SÉJOUR 13/15 ANS

- Flaine-Altaïr – Haute-Savoie (74)
« **O Viv Aventures** » 8

SÉJOUR 15/17 ANS

- Séjour en Angleterre Cranbrook (Kent)
« **Speak english** » « **Perfectionnement Anglais** » 9

SÉJOUR 15/17 ANS

- **Séjour voyage au cœur de l'Europe** 10

- Charte du bon comportement et quelques conseils aux parents 11

- Bulletin de réservation – Séjours 4/12 ans 12

- Bulletin de réservation – Séjours 13/17 ans 13

- Comment s'inscrire ? 14

- Protection des données personnelles 15

SÉJOUR
4/6 ANS
5 JOURS

BÉROU

LA MULOTIERE

EURE ET LOIR (28)

SOIF DE NATURE

SÉJOUR N°1 : du 11 au 15 juillet 2022

SÉJOUR N°2 : du 1^{er} au 5 août 2022

TRANSPORT : car

IMPLANTATION DU CENTRE

Cet ancien moulin parfaitement aménagé pour un accueil dès la maternelle est implanté dans un parc de 2 hectares. Idéal pour un 1^{er} départ, les activités proches de la nature sont au service des rythmes de l'enfant.

CADRE DE VIE

Les enfants seront hébergés en chambre de 4 à 6 lits. Pour leur confort, 3 salles d'activités ainsi qu'une grande salle de spectacle seront à leurs disposition. Ils pourront profiter de la piscine chauffée du centre, d'un vaste espace vert avec tipi, d'un terrain de football, d'un enclos, d'un enclos avec animaux et basse-cour ainsi que d'un étang aménagé pour la pêche.

ACTIVITÉS

- Soins aux animaux du centre (poney, mouton, chèvre, canard...)
- Balades
- Circuit pour apprentissage vélo
- Pêche à la ligne
- Construction de cabanes
- Jardin potager
- Promenade en forêt et jeux sensoriels
- Jeux d'eau dans la piscine du centre
- Bivouac sous tente (prévoir un duvet)
- Animation sous un vrai tipi

Sans oublier les activités traditionnelles proposées par l'équipe d'animation : jeux, veillées, déguisement, journée à thème, repas trappeur...

(Toutes les activités se font dans le centre ou à proximité)



CREYSSE / CHÂTEAU DU ROC

DORDOGNE (24)

SÉJOUR
6/12 ANS
14 JOURS

SPORTS, NATURE ET GOURMANDISE

SÉJOUR N°3 : du 8 au 21 juillet 2022
SÉJOUR N°4 : du 3 au 16 août 2022

TRANSPORT :
car + train

IMPLANTATION DU CENTRE

Le château du Roc fait parti de la commune de Creysse et se situe dans le département de la Dordogne. Le village de Creysse appartient à l'arrondissement de Bergerac et est au cœur du vignoble du Pécharmant entre calme, détente et nature sur 8 hectares.

CADRE DE VIE

Logés dans un château du 18^{ème} siècle, en chambre de 2 à 4 lits avec les sanitaires complets, les enfants seront accueillis dans un parc de plusieurs hectares doté de chemins pour découvrir la nature et se balader. Ils bénéficieront également de 3 salles d'activités, d'une piscine, de 2 terrains de football et d'un gymnase multisports... Des espaces idéaux pour la mise en place de grandes activités sportives et de randonnées pédestres.

ACTIVITÉS

- Équitation et hippologie : initiation, perfectionnement
- Ateliers cuisine : fabrication de pain, pâtisserie...
- Potager pédagogique : entretien d'un potager sur place
- Ateliers Nature de sensibilisation à l'environnement (balades, jeux, construction de cabane)
- Baignade sur le centre
- Visite : visite de la ville de Bergerac, 1/2 journée à l'Aqua Park et visite du Château de Bridoire
- Nuit en bivouac (pour les + de 10 ans)



Et bien évidemment,
grands jeux, veillées
et activités sportives

SÉJOUR
6/12 ANS
14 JOURS

PENESTIN

MORBIHAN (56)

LES SORCIERS DE MARESLÉ

SÉJOUR N°5 : du 8 au 21 juillet 2022

SÉJOUR N°6 : du 3 au 16 août 2022

TRANSPORT : car

IMPLANTATION DU CENTRE

Face à l'Atlantique, sur l'estuaire de la Vilaine, le centre est implanté dans un parc de 4 hectares avec accès direct à la mer. Quatre bâtiments à l'architecture traditionnelle offrent un hébergement fonctionnel et agréable.

CADRE DE VIE

Les enfants seront logés en chambre de 3 à 6 lits et profiteront d'une salle à manger avec vue sur mer. Sans oublier l'aire de jeux et le terrain de foot.



ACTIVITÉS

Voile : une sensibilisation sur caravelle (bateau collectif) sera pour les jeunes le 1^{er} contact avec l'océan avant de monter sur l'Optimist où ils découvriront l'autonomie.

- Randonnées à la journée en caravelle à la découverte des petites criques
- Randonnées pédestres et VTT avec bivouac d'une nuit
- Baignade, pêche à pied
- Jeux de plage et de plein air
- Veillées, grands jeux et spectacles

À noter : un test d'aisance aquatique est obligatoire pour pouvoir pratiquer l'activité voile

VAGNEY

VOSGES (88)

SÉJOUR
6/12 ANS
14 JOURS

EQUIPASSION

SÉJOUR N°7 : du 18 juillet au 31 juillet 2022

SÉJOUR N°8 : du 1^{er} au 14 août 2022

TRANSPORT :
train

IMPLANTATION DU CENTRE

Niché dans un splendide écrin de verdure entre lacs, forêts et montagnes, le centre se situe dans un cadre naturel de 4,5 hectares. On y cultive un art de vivre 100% nature.

CADRE DE VIE

Logés en chambre de 4 à 6 lits, vos enfants pourront bénéficier de nombreux équipements : 3 salles d'activités, un mur d'escalade, un terrain de foot, plusieurs espaces de jeux extérieurs et surtout d'une piscine extérieure chauffée.

ACTIVITÉS

Stage équitation : à 100 m du centre, les enfants apprennent à panser, seller, brider leurs montures. Initiation ou perfectionnement des techniques équestres, sans oublier les jeux à cheval et les balades à travers la forêt vosgienne.

Stage trappeur : construire un véritable camp trappeur, atelier de cuisine trappeur, veillée et repas auprès du feu, nuit sous tipi.

Également au programme

- Parcours aventure
- Piscine
- Baignade et jeux au lac de Gérardmer
- Randonnée pédestre et découverte du milieu naturel
- Visite d'une confiserie
- Veillées à thème chaque soir



SÉJOUR
13/15 ANS
14 JOURS

FLAINE-ALTAÏR

HAUTE-SAVOIE (74)

O VIV AVENTURES

SÉJOUR N°9 : du 18 juillet au 31 juillet 2022
SÉJOUR N°10 : du 1^{er} au 14 août 2022

TRANSPORT :
 car + train

IMPLANTATION DU CENTRE

Bienvenue à Flaine, station de montagne en été. Flaine est située en Haute-Savoie en France, entre Genève et Chamonix Mont-Blanc, et nichée au cœur d'un grand cirque naturel à 1 600 m d'altitude.

CADRE DE VIE

A 1660 m d'altitude et à proximité de nombreuses activités, les jeunes seront accueillis en chambre de 4 à 5 lits. Ils pourront profiter des 3 salles d'activités d'une terrasse ainsi que de grands espaces de jeux tout autour du centre, sans oublier la vue époustouflante sur le Mont Blanc.

ACTIVITÉS

- Rafting : descente d'une rivière en bateau gonflable
- Hydrospeed : nage en eau vive sur de drôles de flotteurs
- Viaferrata : escalade le long d'une paroi, en toute sécurité
- Parcours aventure
- Pentagliss : toboggan rapide
- Randonnées pédestres à la découverte du milieu montagnard
- Activités manuelles et d'expressions
- Baignades au plan d'eau du lac bleu à Morillon
- Veillées à thème chaque soir

À noter : un test d'aisance aquatique est obligatoire pour pouvoir pratiquer certaines activités.



SÉJOUR EN ANGLETERRE

CRANBROOK (KENT)

SÉJOUR
15/17 ANS
14 JOURS

SPEAK ENGLISH

SÉJOUR N°11 : du 17 juillet au 31 juillet 2022

SÉJOUR N°12 : du 31 juillet au 14 août 2022

TRANSPORT :
Eurostar (2h) puis car
entre Ashford et les
collèges

THÈME

Pour ceux qui souhaitent renforcer leur maîtrise de l'anglais, et vivre selon des usages et coutumes de nos voisins d'outre-manche, ce séjour dans ce collège « british » répondra à vos aspirations. Au programme de ces vacances studieuses, cours de langue et découverte du pays et de son incontournable capitale.

CADRE DE VIE

Collège anglais qui est, pendant l'année scolaire, un établissement d'enseignement privé de la campagne anglaise. Beau bâtiment, situé dans un grand parc avec des terrains de sports (rugby, football, cricket...), une piscine, des salles de réunion et de spectacle. Les jeunes sont hébergés dans des chambres de 2 à 6 lits. Les repas sont pris sur place sauf les jours d'excursions.



ACTIVITÉS

Cours de langue anglaise assurés par des professeurs anglais diplômés, 15 heures de cours par semaine, 5 sessions de 3 heures. Les jeunes sont 12 maximums par groupe de niveau.

- Ateliers de danse
- Piscine
- Veillées et soirées à thème
- Une journée à Londres
- Excursions à Canterbury, Hastings ainsi que Cambridge ou Brighton

Activité dominante :

- Révision des bases, grammaire
- Familiarisation avec la langue, expressions courantes
- Développement de la capacité d'expression, situations de la vie courante
- Informations sur la culture anglaise et le mode de vie des britanniques

Autres activités :

- Activités sportives
- Arts-plastiques
- Théâtre

Formalités :

- Passeport en cours de validité
- Carte européenne d'assurance maladie
- Autorisation de sortie du territoire CERFA signée et photocopie de la pièce d'identité du parent signataire
- Pour les jeunes possédant un passeport étranger et une carte de circulation, il est important de prévoir très à l'avance l'obtention d'un visa couvrant la durée du séjour.

SÉJOUR
15/17 ANS
14 JOURS

SÉJOUR VOYAGE AU CŒUR DE L'EUROPE

SÉJOUR N°13 : du 12 juillet au 23 juillet 2022
SÉJOUR N°14 : du 6 août au 17 août 2022

TRANSPORT :
voyage en Pass Interrail
(les déplacements sur place en transports locaux).

THÈME

Séjour itinérant unique en son genre. Permettre à chaque jeune de choisir leurs destinations.

LIEU

A déterminer par les jeunes, réunion 3 semaines avant le départ avec l'équipe d'encadrement et un permanent de l'association pour co-construire le séjour.

CADRE DE VIE

Hébergement dans des auberges de jeunesse ou des appart'hôtels. Grâce au pass Interrail, qui donne accès aux services de 37 compagnies de train et ferry en Europe, le groupe peut visiter 4 à 6 villes/pays en Europe.

ACTIVITÉS

- Découverte culturelle des villes/pays visités.
- Développement de l'autonomie : savoir organiser son voyage, gérer son budget, participer aux tâches de la vie quotidienne.
- Le vivre ensemble, apprécier la différence, apprendre la tolérance, faire des choix collectifs dans le respect de chacun.
- Le respect de l'environnement : voyager par le chemin de fer.
- Se reposer, s'amuser, en équilibrant le séjour avec des activités de loisirs et de détente.

FORMALITÉS :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Carte européenne d'assurance maladie CEAM).
- Autorisation de sortie du territoire CERFA N° 15646*01/01 signée et photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.



Charte du « Bon comportement »

La Ville d'Évry-Courcouronnes, en lien avec les organisateurs de séjours, met tout en œuvre pour que les vacances de chacun soient réussies et pour que le comportement des uns ne nuise pas aux autres. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de la présente charte du « Bon comportement », de la signer et de la respecter.

Cette charte a pour but de garantir, en toutes circonstances :

- la tranquillité du groupe
- la protection de chacun
- l'épanouissement de tous selon les besoins et les envies

En participant à un séjour proposé par la Ville d'Évry-Courcouronnes, je m'engage à :

- **Respecter l'organisation mise en place par le directeur du séjour et son équipe** : règles de vie au sein du lieu d'accueil, horaires (lever, coucher, repas, temps de regroupement...)
- **Respecter les personnes** :
 - > Mes camarades (qui comme moi, souhaitent passer de bonnes vacances)
 - > L'équipe d'animation, qui œuvre au bon déroulement du séjour tant sur le plan matériel que relationnel
 - > Les partenaires extérieurs qui interviennent lors du séjour et pendant les activités
- **Respecter les règles de sécurité** quelle que soit l'activité
- **Respecter le matériel** du centre et du groupe
- **Ne pas jouer le rôle de « chef de bande » ou de leader** dans le seul but de me faire remarquer ce qui pourrait déstabiliser l'équipe et mes camarades
- **Respecter les coutumes** de l'endroit où je me trouve
- **Participer à la vie collective** : rangement des lieux de vie et participation lors des repas
- **Ne commettre aucun délit**, au sein des lieux de vie et à l'extérieur (vol, vandalisme...)
- **Respecter la réglementation en matière de stupéfiant, alcool** quels que soient les circonstances et les lieux
- **Utiliser à tout moment un langage respectueux** tant vis-à-vis des adultes que de ses camarades

Rapatriement disciplinaire :

Le non respect de cette charte, les manquements graves aux consignes de sécurité, les actes de malveillances, les violences physiques ou verbales, les dégradations volontaires, la détention d'objet dangereux ou de substances interdites, le refus de toute autorité entraîneront systématiquement l'exclusion du séjour.

Un renvoi est toujours un échec et une solution ultime. En fonction des situations, le participant aura pu recevoir, au préalable, un à deux avertissements.

En cas de renvoi disciplinaire, les frais de rapatriement seront à la charge des parents ou du responsable légal. Aucun remboursement ne pourra intervenir.

QUELQUES CONSEILS AUX PARENTS

QUE METTRE DANS LA VALISE ?

Il est important de faire les bagages en présence de votre enfant. Pour les plus jeunes, n'oubliez pas de marquer le sac et les vêtements à leur nom. A titre indicatif, un trousseau vous sera remis lors de l'inscription. Pendant le séjour, un service de lingerie est assuré dans le centre. Evitez les objets de valeur (console de jeux, portables, bijoux...). L'organisateur et la ville ne sont pas responsables en cas de vol ou de perte. Enfin, limitez l'argent de poche. Vous donnerez l'argent au responsable du groupe, au moment du départ, dans une enveloppe indiquant le montant, le nom et prénom de l'enfant.

ET SURTOUT, DONNEZ-LUI DES NOUVELLES

Dans un centre de vacances, la distribution du courrier est un moment important de la journée. Les enfants ont besoin de garder contact avec leur famille. Écrivez-leur plusieurs fois pendant le séjour. Les services de la Ville sont également en contact avec les centres et peuvent vous informer du déroulement du séjour (activités, menus, temps...)

BULLETIN DE RÉSERVATION

4/12 ANS

Nom et prénom

du responsable légal :

Adresse :

..... Tél domicile :

Tél travail : Tél mobile :

1^{er} enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

2^e enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

3^e enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

Évry-Courcouronnes, le

Signature du responsable légal





BULLETIN DE RÉSERVATION

13/17 ANS

Nom et prénom

du responsable légal :

Adresse :

..... Tél domicile :

Tél travail : Tél mobile :

1^{er} enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

2^e enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

3^e enfant

Nom :

Prénom :

Né-e le : Sexe : féminin masculin

1^{er} choix, séjour n° : 2^{ème} choix, séjour n° :

Évry-Courcouronnes, le

Signature du responsable légal

Comment s'inscrire ?

- Déposez ce bulletin dans l'urne « séjours 2022 » située à l'accueil de l'Hôtel de ville
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen à Évry-Courcouronnes avant le **15 avril 2022**.

Ou

- Adressez ce bulletin, **avant le 15 avril 2022** par courrier à l'adresse suivante :



Mairie d'Évry-Courcouronnes
Service Affaires scolaires
Séjours été 2022
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91000 Évry-Courcouronnes

Ou à l'adresse suivante : affairescolaires.animation@evrycourcouronnes.fr
Informations au 01 60 91 63 39 - 01 60 91 07 38

CONFIRMATION ET PAIEMENT

Si votre réservation est acceptée, vous recevrez un courrier vous précisant le(s) séjour(s) retenu(s), ainsi que les modalités d'inscription.
La présence d'au moins un des parents est obligatoire pour l'inscription à l'ensemble des séjours.

Présentez-vous avec le courrier qui vous a été envoyé et le règlement du séjour. À cette occasion un dossier d'inscription vous sera remis.

MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement s'effectue par carte bancaire, chèque, chèque ANCV ou en espèces le jour de l'inscription. Le bon VACAF est accepté.

Le montant de votre participation est établi sur la base du quotient familial, par le pôle facturation de la Ville.

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial en septembre dernier, vous devrez déposer les documents suivants au pôle Guichet Famille de l'Hôtel de Ville :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus de 2020
 - L'attestation de la CAF
(une borne est à votre disposition au rez-de -chaussée de l'Hôtel de Ville)
- ou
- Utiliser votre espace famille sur le nouveau portail.

Les changements de situation familiale (divorce, séparation, décès) ou professionnelle (chômage, RSA, congé parental) seront pris en compte sur présentation des justificatifs.

En l'absence de calcul du quotient familial, le tarif maximum est applicable de droit.

A noter : les tarifs varient selon la destination du séjour, en France ou à l'étranger.

**> Pour information, les séjours sont réservés
uniquement aux habitants d'Évry-Courcouronnes.**



Protection des données personnelles

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Ville d'Évry-Courcouronnes attache une grande importance à la protection des données à caractère personnel et tient, à cet égard, à vous informer de la manière dont elle traite vos données personnelles.

Responsable de traitement : dans le cadre de l'enregistrement des réservations des séjours été, vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la Ville d'Évry-Courcouronnes est responsable.

Finalité du traitement : le traitement a pour finalité la gestion des séjours été dont, notamment, la réservation, l'inscription, le suivi et la facturation des services associés.

Fondements juridiques : le traitement est nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelles liant les représentants légaux des enfants et la Ville d'Évry-Courcouronnes.

Catégories de destinataires : seuls les personnels de la Ville d'Évry-Courcouronnes sont destinataires de vos données personnelles.

Hébergement et durées de conservations des données : les données personnelles sont hébergées au sein de la Ville d'Évry-Courcouronnes dans des conditions permettant de garantir leur intégrité et leur confidentialité. Elles sont conservées durant une année.

Droits sur vos données : vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition (tenant à un motif légitime), de rectification et de limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données, en justifiant de votre identité, auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la Ville d'Évry-Courcouronnes par courrier postal (Délégué à la protection des données - Mairie d'Évry-Courcouronnes - Hôtel de Ville - Place des Droits de l'Homme et du Citoyen - 91000 Évry-Courcouronnes) ou par voie électronique (dpo@evrycourcouronnes.fr).

Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ces droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).

+ d'Infos

01 60 91 07 38 ou 01 60 91 63 39

